

LOUISA HANOUNE :

«Qui cache la réalité au Président ?»

Le message du président de la République à l'occasion du 61^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale est «aux antipodes de la réalité des choses», estime la patronne du PT, qui s'en prend vertement au ministre des Finances qu'elle accuse d'avoir «subtilisé» au chef de l'Etat une de ses prérogatives.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Un «contraste» des plus frappants, relève Louisa Hanoune comparant, hier, à l'occasion d'une conférence de presse, les engagements solennels pris par Abdelaziz Bouteflika en Conseil des ministres en mai 2011 et renouvelés dans son message dimanche dernier dont, selon elle, l'analyse de la situation du pays «ne correspond pas», voire contredit la réalité du pays et cela, sur tous les plans.

D'abord sur le volet économique avec le retour annoncé à l'endettement extérieur avec, «cerise sur le gâteau», la garantie du Trésor public de rembourser à la place de sociétés privées au «besoin». Une option «mortelle» pour la pays, selon l'oratrice, que, fera-t-elle remarquer, le président de la République a pourtant «totalement écartée». Ceci en sus des cadeaux et autres facilités concédés aux étrangers comme l'annulation de l'obligation pour eux d'in-

vestir dans le pays une partie de leurs bénéfices, la diminution des budgets d'équipement de l'ordre de 20%, soit un rétrécissement de même niveau que celui de 1986, des augmentations tous azimuts des tarifs de nombre de produits de large consommation, notamment pétroliers, qui subiront pour certains d'entre eux des hausses considérables.

Autant de mesures d'austérité «sévères» que le projet de loi de finances pour l'année prochaine contient et qui consacre, dira encore Hanoune, le «délaissement par l'Etat des règles de souveraineté contenues dans les précédentes lois de finances». Un projet de loi de finances 2016 qui «encourage le siphonage et la prédation», dans le sillage d'une politique «plus sauvage que celle du FMI et de la Banque mondiale», selon la secrétaire générale du PT qui relèvera également la généralisation du gré à gré, la privatisation et un Trésor public



Louisa Hanoune, présidente du PT.

Photo : NewPress

qui se vide avec les réductions drastiques de l'IBS et de la TAP. Soit, une «déréglément économique érigée en système», mettant l'Etat au «service quasi-exclusif d'une minorité». Et de lâcher, estimant que cette loi de finances consacrerait inévitablement le «retour de l'indigénat», ouvrant, ainsi, les portes à une «explosion sociale généralisée».

Et dans ce chapitre économique, Hanoune réservera une sévère attaque au ministre des Finances qui, via l'article 71 dudit projet de loi de finances 2016, s'autorise à la

«tripatouiller» à souhait. Une «mesure anticonstitutionnelle», considérera-t-elle, accusant Abderrahmane Benkhalfa de «manquer de «culture d'Etat, ne respectant personne», en annonçant à la radio les hausses des prix de certains produits avant même le passage dudit projet de loi devant le Parlement.

Et de s'interroger si le président de la République était «au courant» de tout ce qui se fait et se décide en son nom, affirmant que bien de «hauts responsables lui dissimulent la réalité du pays» au motif de «ne

pas vouloir le déranger au vu de son état de santé», se réservant, cependant, de ne pas aller jusqu'à proclamer son «incapacité à accomplir ses missions» comme le fait depuis des mois une partie de l'opposition. «Nous, nous ne faisons que nous interroger et c'est notre droit, sur qui cache au Président la réalité du pays. A notre niveau, nous ne la noircissons pas mais nous ne la blanchissons pas non plus», dira-t-elle.

Au plan politique, la patronne du PT dira attendre le projet de révision constitutionnelle annoncé pour se prononcer. Ceci non sans répondre indirectement au secrétaire général du FLN à propos de l'Etat civil qu'il prêche depuis peu.

Pour Hanoune, cet Etat civil suppose, entre autres, la «primauté du politique sur le militaire avec un civil comme ministre de la Défense, sa sécularisation,...

Au sujet du mécanisme de surveillance des élections évoqué par le président de la République dans son message dimanche dernier, la secrétaire générale du PT relèvera la véritable problématique, s'interrogeant si les partis pouvaient assainir les fichiers électoraux, superviser l'opération de bout en bout,...

M. K.

CONCLAVE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'UGTA CE MATIN

Haddad et Bouchouareb invités d'honneur

La réunion des secrétaires généraux des Fédérations et des Unions de wilaya se tiendra ce matin à l'hôtel Essafir, à Alger, a-t-on appris de source syndicale. Limitée une première fois aux seuls secrétaires généraux des fédérations, la réunion en question a été finalement élargie aux secrétaires généraux des Unions de wilaya. Autrement dit, c'est l'état-major de l'UGTA qui se réunira aujourd'hui sous la houlette de son secrétaire général.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Comme nous l'avions annoncé dans notre édition du 1^{er} novembre dernier, la réunion de l'état-major de l'UGTA aura à débattre de plusieurs questions.

Ainsi, outre les questions organiques, dont notamment la situation qui prévaut au sein de l'Union de wilaya d'Alger au lendemain de la démission de l'ex-secrétaire général Salah Djenouhat, les participants à cette réunion auront à se prononcer sur certaines questions inscrites à l'ordre du jour. Il s'agit notamment de la retraite, du code du travail, des conclusions de la dernière tripartite et la situation de certaines entreprises publiques.

Pour rappel, lors de son intervention, Abdelmalek Sellal avait évoqué la «nécessité de réviser le système actuel de retraite à travers notamment l'approche relative à la retraite anticipée».

Selon des indiscrétions, le secrétaire général aurait saisi les responsables syndicaux des fédérations des retraités, les invitant à engager la réflexion sur la question. Le code du travail et l'état des avancées des discussions avec la tutelle seront sans aucun doute évoqués lors de cette réunion.

L'UGTA saisira, par ailleurs, la tenue de cette réunion organique pour répliquer aux critiques portées à son encontre par M. Mohamed El Ghazi, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale qui avait imputé à la Centrale syndicale la responsabilité du retard dans l'élaboration du nouveau code du travail. Une accusation à laquelle

l'UGTA doit répondre pour «cerner réellement les enjeux du problème».

L'autre point qui sera sûrement évoqué à l'occasion de cette rencontre est relatif au conflit à peine voilé qui oppose le syndicat national d'entreprise Naftal au président-directeur général.

Toutefois, le fait nouveau qui marquera sans aucun doute la réunion de ce jeudi,

c'est la présence d'une délégation du Forum des chefs d'entreprises conduite par son président M. Ali Haddad.

Selon nos sources, le secrétaire général de l'UGTA, après accord des membres de son secrétariat national, a décidé d'adresser une invitation au président du FCE qui aura en la circonstance à expliquer la démarche de son organisation patronale

dans le nouveau paysage économique national. Une autre source nous a indiqué qu'il n'est pas exclu que le ministre de l'Industrie et des Mines M. Abdesselam Bouchouareb marquera également de sa présence cette rencontre. Il reste à savoir quel dividende l'UGTA aura à tirer de cette rencontre, de surcroît de la présence de ces deux invités.

A. B.

LA CHARTE DE LA STABILITÉ DE L'ÉCOLE DEVRA ÊTRE SIGNÉE LE 15 NOVEMBRE PROCHAIN

Le projet de Benghebrit aboutira-t-il ?

Les syndicats autonomes du secteur de l'éducation ont rendez-vous le 15 novembre prochain avec la ministre de l'Éducation nationale. L'ordre du jour : la signature de la charte de l'éthique et de la stabilité du secteur. Les syndicats qui adhèrent au principe de la stabilité de l'école et refusent de remettre en cause le droit à la grève n'ont toujours pas tranché en faveur de la démarche de Nouria Benghebrit.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le projet de la charte pour la stabilité de l'école de Benghebrit finira-t-il par aboutir ? La ministre de l'Éducation nationale qui, depuis son installation, en mai 2014, s'est offusquée des grèves répétitives à longueur d'année, n'a pas tardé à réagir.

Face à la grève illimitée des syndicats, enclenchée en février dernier, pour revendiquer, entre autres, l'ouverture du statut particulier des travailleurs, Nouria Benghebrit n'a pas manqué de réagir. Elle demande un engagement écrit en faveur de la stabilité du secteur contre l'ouverture du statut. La ministre de l'Éducation nationale a tenu sa parole en décidant avec la Fonction publique d'ouvrir le statut des travailleurs pour revoir les «lacunes» contestées par le partenaire social.

Les syndicats, par contre,

n'ont toujours pas décidé du sort de la charte dont l'avant-projet leur a été remis le 19 octobre dernier. «Nous allons faire nos propositions et nous déciderons une fois la mouture finale prête, nous refusons, cependant, que la charte soit une sorte de pacte qui va lier l'activité syndicale, nous sommes pour le principe d'une charte d'éthique mais nous n'acceptons pas de signer un pacte», a déclaré Meziane Meriane, coordonnateur du Snapest (Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique).

Le chargé de communication du Cnapest (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique), Messaoud Boudiba de son côté, a déclaré que le conseil national du syndicat prévu le 6 et le 7 novembre pro-

chains, va discuter de ce projet et c'est lui qui est habilité à donner son aval pour aller ou non vers cette démarche. «Nous allons attendre l'accord de principe de notre conseil national pour décider si nous allons adhérer à ce projet ou pas», a souligné Boudiba. Le syndicat de l'Unpef (Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation) affirme n'avoir aucun problème avec le projet de Benghebrit.

«Nous avons toujours plaidé pour la stabilité du secteur et nous allons signer la charte de l'éthique et de la stabilité, le projet est actuellement en discussions au niveau des bureaux régionaux et du conseil national pour enrichissement, mais ceci ne nous empêchera pas de ne pas faire grève, il ne faut pas confondre entre la charte et l'interdiction de faire grève, un droit que la charte ne pourra pas remettre en cause», a expliqué Messaoud Amraoui, chargé de communication du l'UNPEF.

De son côté, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) est catégorique : «Nous refusons de signer cette charte». Pourquoi ? «Cette charte a le même principe que le pacte social déjà signé en



Nouria Benghebrit.

Photo : NewPress

1994 avec l'UGTA et sa signature voudra dire que nous sommes responsables de l'instabilité du secteur, or, la stabilité de l'école était la principale revendication de notre syndicat et je ne vais pas signer pour dire que nous sommes responsables de cette instabilité», a indiqué Idir Achour, président du syndicat.

Le rendez-vous est fixé au 15 novembre prochain, entre la tutelle et le partenaire social pour le dernier mot sur ce projet.

S. A.